



Discours de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances à l'occasion du colloque sur la croissance inclusive

Rabat, le 3 février 2015

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental ;

Monsieur l'Ambassadeur du Japon au Royaume du Maroc ;

Monsieur le Vice-Président de la Banque Mondiale;

Monsieur le Directeur Général du Département Régional du Moyen-Orient et de l'Europe, Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ;

Mesdames et Messieurs, Honorable Assistance ;

■ C'est pour moi un réel plaisir d'être parmi vous, aujourd'hui, à l'ouverture de ce colloque scientifique de haut niveau sur « **la croissance inclusive** ». Organisé à l'initiative d'un think tank de renommée internationale, BROOKINGS et de la DEPF du Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec la JICA, ce colloque a choisi volontairement de s'ouvrir à des élus, de hauts responsables des institutions nationales et multilatérales, des acteurs économiques et sociaux, des praticiens du développement et des universitaires pour débattre et approfondir un sujet de grande actualité.

■ Je suis convaincu que cette rencontre qui s'est donné les moyens de son ambition, à travers la mobilisation de talents et d'experts reconnus, apportera une grande richesse à la réflexion sur la question de l'inclusivité. Une question qui est devenue le centre des préoccupations de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement et quel que soit leurs aspirations.

Comme vous le savez, Mesdames, Messieurs,

■ Ces dernières décennies ont été marquées, partout dans le monde, par la réalisation d'une croissance économique qui s'est accompagnée d'une accentuation des inégalités de toutes sortes. Il s'agit en l'occurrence :

- Des inégalités d'accès aux opportunités économiques qui ont été, dans certains pays, essentiellement saisies par de grandes entreprises sans un essor significatif des petites structures du secteur privé et sans un accroissement considérable de leur savoir-faire, ni de la création d'emplois productifs locaux;
- des inégalités spatiales où la croissance a surtout bénéficié aux grandes agglomérations et métropoles, alors qu'une bonne partie de la population continue de vivre dans des espaces enclavés et condamnés à la marginalisation et à l'exclusion;
- des inégalités de genre comme en témoigne les fortes disparités enregistrées entre les hommes et les femmes dans plusieurs domaines comme l'accès à l'éducation, à la santé et aux opportunités économiques....

■ Ces inégalités se sont malheureusement exacerbées ces dernières années, sous les effets prolongés de la crise économique et financière, au point de remettre complètement en cause les modèles de développement dominants.

■ Même s'il n'existe pas de consensus autour d'une définition universellement acceptée de la « croissance inclusive », nous pouvons dire que celle-ci passe, globalement, par une mobilisation optimale de l'ensemble des ressources, celles des jeunes comme celles des plus âgés, celles des hommes comme celles des femmes. Elle fait référence à de nouvelles approches pour lutter contre les inégalités sociales, en particulier, les inégalités de revenu et de richesses, les inégalités d'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé ainsi que celles se rapportant aux opportunités économiques de manière générale.

■ Plus précisément, l'approche de « la croissance inclusive » ne se limite pas au seul niveau de la croissance économique, mais accorde une attention particulière à la qualité de cette croissance, sa durabilité et sa capacité à profiter à de larges couches de la population. De ce fait, la conception des politiques publiques doit aujourd'hui, plus que jamais, cesser de ne prendre en compte que la croissance stricto sensu pour s'intéresser aux concepts plus larges de bien-être et d'inclusivité.

Mesdames, Messieurs,

■ Dans la configuration des changements qui traversent le monde et notre région en particulier, le défi pour un pays comme le Maroc est, non seulement, de multiplier les opportunités de création de richesse et d'emploi mais d'en assurer le bénéfice aux plus larges couches de la population;

Certes, le Maroc a pu réaliser des acquis socio-économiques importants, au cours de ces deux dernières décennies grâce à des réformes qui ont conforté la modernisation du pays, sa démocratisation et la diversification de son tissu productif vers des secteurs à forte valeur ajoutée, pourvoyeurs d'emplois décents, et contribuant au renforcement des bases de la cohésion sociale et spatiale.

- Notre pays a ainsi pu réaliser une croissance de 4,3%, en moyenne annuelle au cours de la période 2008-2013, soit la croissance la plus élevée dans la région MENA, en dépit des perturbations de l'environnement international et régional.

- Cette dynamique économique a permis d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, notamment, l'éducation et la santé, d'améliorer l'espérance de vie de nos citoyens, de réduire la pauvreté et la vulnérabilité et de créer de nouvelles opportunités d'emplois décents. Ces avancées ont été servies par un effort budgétaire considérable déployé particulièrement au cours de ces dernières années et concrétisé par le financement de politiques sectorielles ambitieuses et par l'allocation de plus de la moitié du budget de l'Etat aux secteurs sociaux.

- Cette dynamique s'est vue renforcer par le lancement, depuis 2005, par SM le Roi Mohammed VI de l'Initiative Nationale de Développement Humain qui a permis à une frange importante de la population vivant dans la pauvreté et la précarité d'améliorer ses revenus, de sortir de la pauvreté grâce à des programmes et des projets de développement et des

activités génératrices de revenus conçus et réalisés à travers une démarche participative soucieuse de proximité.

■ Les efforts conjugués des autorités publiques, du secteur privé et de la société civile ont permis au Maroc de réaliser des progrès notables en termes d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier dans le domaine de l'éducation, de la santé et de la lutte contre la pauvreté.

Mesdames, Messieurs,

■ Toutes ces avancées indéniablement, encourageantes devraient être appréciées à leur juste mesure ! Le fait que notre pays reste encore confronté aux limites factuelles de ses capacités inclusives nous interpelle sur la nécessaire amélioration du contenu en emplois décents de la croissance, sur la réduction des inégalités et des iniquités générationnelles, spatiales et de genre qui continuent à peser sur nos indicateurs de développement humain et altèrent nos performances de développement.

■ Nous sommes conscients que cette situation représente un défi majeur à relever afin de pérenniser et de consolider les acquis enregistrés. C'est ce constat qui a été évoqué dans le Discours Royal adressé, le 30 juillet 2014, à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône, qui souligne clairement que « *Si le Maroc a connu des avancées tangibles, la réalité confirme que cette richesse ne profite pas à tous les citoyens* » ;

Mesdames, Messieurs,

■ La crise économique et financière a révélé les limites d'une économie surfinanciarisée voire spéculative, largement guidées par la quête de profits financiers immédiats et minées par l'insuffisance des investissements de long terme pourtant vitaux pour le développement humain et pour sa soutenabilité.

■ C'est pour cela qu'une nouvelle composante doit commencer à s'imposer à notre réflexion comme élément déterminant de la croissance et du développement, en l'occurrence, **le capital immatériel** qui intègre mieux les exigences de long terme de l'économie réelle. Les avancées institutionnelles notables font partie du capital immatériel dont dispose le pays et intègre, entre autres, la qualité des institutions, la stabilité politique, la performance économique, le capital humain et social, l'innovation et la qualité de vie ainsi que l'environnement.

Selon les estimations de la Banque Mondiale, le Maroc disposerait, ainsi, d'un capital immatériel significatif qui représenterait près de 75% de sa richesse globale. Sa valorisation reste, cependant, tributaire de la continuité des efforts de réforme et d'investissements conséquents conjugués à l'impératif incontournable de traiter les fragilités structurelles du pays et à la nécessité d'améliorer durablement les ressorts de la bonne gouvernance qui détermineront la mesure et la vitesse avec laquelle des progrès réels et palpables pourraient être inscrits dans la vie des citoyens et des citoyennes.

■ C'est à l'aune de ces orientations en faveur du renforcement de l'ancrage démocratique du Maroc et de la mise en œuvre d'un modèle de développement qui place le citoyen au centre de ses préoccupations et permet à notre pays de répondre progressivement aux aspirations des populations en termes de liberté, de dignité et de bien-être et de réaliser un développement économique soutenu et équitable que notre pays pourra assurer l'égalité des chances, l'accès aux droits fondamentaux de la personne sans distinction de quelque nature que ce soit et respecter l'exigence de la croissance inclusive et fonder une nouvelle ambition de prospérité dans la sérénité, le partage et la coopération.

Mesdames, Messieurs,

■ Je ne saurais conclure ces propos introductifs sans remercier, encore une fois, tous les partenaires ici présents, pour leur contribution et reste convaincu de l'importance de leur apport auquel on restera attentif pour mieux servir les espérances de nos populations, ici et ailleurs, et contribuer à l'édification d'un monde que nous voulons plus prospère, plus équitable et plus solidaire.

■ Je souhaite plein succès à vos travaux.

Merci